



DU - Diplôme

PUBLIC : MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

Maximum : 24 pers.

Directeur d'enseignement : **Pr Pierre DENYS** - Coordinatrice pédagogique : **Laurence JOSSE**

Pratiques kinésithérapiques en gérontologie

*Évaluations, prévention et techniques au service
d'un projet professionnel*

→ La gériatrie est présente dans l'exercice quotidien de la kinésithérapie. Quelles que soient les modalités et/ou le lieu d'exercice les problématiques autour de l'équilibre, des syndromes post-chutes, de la polyopathie se posent de manière récurrente. **Être en mesure de proposer une thérapeutique de rééducation et de réadaptation optimale et orientée**, sous-tend quelques préalables pour tenter de s'inscrire soi-même comme porteur de projet en la matière, **être en capacité d'évaluer une situation, de mettre en place, d'accompagner sur le terrain le changement de regard et d'approche**.

C'est l'enjeu de ce D.U. ainsi nommé "Pratiques kinésithérapiques en gérontologie - Évaluation, prévention et techniques au service d'un projet professionnel".

ORGANISATION ET VALIDATION

■ Organisation de la formation

18 jours de formation répartis de janvier à novembre

Théorie : 114 heures

Stage de formation : 16 heures réparties sur 2 jours

Total volume horaire : **130 heures**

Lieu de formation : Assas Formation Continue
1 rue Jules Simon 75015 Paris

Le stage permettra d'appréhender, en situation de terrain les aspects techniques de la rééducation, notamment les tests, évaluations, démarches d'analyse des risques, fixation des objectifs et choix des moyens, discussion entre membres des équipes (interprofessionnalité).

Les objectifs du stage et les modalités pédagogiques seront négociés avec un tuteur de stage et inscrit à la convention.

■ Validation du diplôme

Rédaction, présentation et soutenance exposant un projet professionnel.

Objet : en s'appuyant sur une (des) situation(s) de terrain, le stagiaire propose un projet de prise en charge kinésithérapique en gérontologie.

Critères : le projet rédigé et exposé articulera les connaissances, méthodes et concepts des 4 modules enseignés et s'appuiera sur l'expérience du stage.

■ Planning regroupements D.U. en 2012

Jeudi 19 janvier	Jeudi 7 juin
Vendredi 20 janvier	Vendredi 8 juin
Samedi 21 janvier	Samedi 9 juin
Jeudi 9 février	Lundi 10 septembre
Vendredi 10 février	Mardi 11 septembre
Samedi 11 février	Lundi 15 octobre
Jeudi 3 mai	Mardi 16 octobre
Vendredi 4 mai	Lundi 12 novembre
Samedi 5 mai	Mardi 13 novembre

NIVEAU DES INTERVENANTS DU DIPLÔME

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH), Docteur en Médecine, Docteur en Sciences Humaines et Sociales, Cadre de santé, Masseur-Kinésithérapeute, Praticien expérimenté.

Liste des intervenants du D.U.

M. BELMIN, M. DEVAILLY, M. DRUNAT,
Mme FAROULT, Mme GILLET, Mme JOSSE,
M. MALDJIAN, Mme ROBAIN, M. LAGADEC,
M. PERRET, M. CLOUTEAU, M. LEPRESLE,
M. MARDYKS, M. DEBIEMME, M. DENORMANDIE,
M. BLANC, M. CRAS.

COÛT DE LA FORMATION

Droits (2 chèques séparés : droits de scolarité + droits d'inscription) :

- Formation individuelle : **171* + 1 950 €**

- Formation financée par
un organisme : **171* + 3 100 €**

** Droits d'inscription 2010/2011 sous réserve de modification.*

Demande d'autorisation d'inscription*, adressez un curriculum vitae et une lettre de motivation à :

Mme Anne GAUTHIER-DOMANGE
AFC - 1 rue Jules Simon - 75015 Paris
E-mail : adomange@ecoledassas.fr
Tél. 01 48 56 28 54

** L'autorisation d'inscription est délivrée par le directeur de l'enseignement sur demande écrite et motivée au responsable du diplôme accompagnée des justificatifs des pré-requis nécessaires en particulier le Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ou son équivalent.*

Inscription administrative après avoir reçu l'autorisation d'inscription :

Université de Versailles de
Saint-Quentin-en-Yvelines
Service Commun de la Formation Continue
D.U. et D.I.U. de Médecine
55 avenue de Paris 78035 Versailles Cedex
E-mail : fc-medicine@uvsq.fr
Tél. 01 39 25 79 01